Romorantin le 9 juin 1942

À Monsieur le Préfet de Loir-et-Cher à Blois

Monsieur le Préfet

J’ai l'honneur de vous soumettre le cas de deux dames parentes et israélites habitant Romorantin.

De ce fait nous avons été à Blois le 28 août 1940 nous faire inscrire comme il avait été prescrit et il nous a été donné sur nos cartes d'identité les numéros 855-856. Depuis, les nouvelles lois nous ont été encore plus cruelles et hier 7 courant, nous avons dû porter l'insigne imposé.

Or, Monsieur le préfet, nous avons toutes deux et de beaucoup passé la soixantaine ; notre ascendance est essentiellement française mari, pères, frères ont accompli leur devoir militaire ; ils sont tous hélas décédés, mais j'ai ici leur carnet militaire.

Nous habitons depuis quarante-deux ans le même appartement et vivons de très modiques restes du passé, mais nous vivons indépendantes–je vous fais pour nous deux serment que notre honorabilité est parfaite, celle de nos familles également comme, du reste, il sera prouvé s'il vous plaisait de faire une enquête.

Alors, vous plairait-il, Monsieur le Préfet, comme il y a, paraît-il, des exceptions prévues à cette loi de nous mettre à même d'en profiter et nous éviter la si pénible blessure imposée à notre amour-propre ?

S'il en était ainsi et que vous puissiez avoir la bonté de nous prendre sous votre haute protection, nous vous en aurions, je vous le promets, une gratitude infinie.

Veuillez bien recevoir, Monsieur le Préfet, avec tous nos remerciements l'assurance de notre parfaite considération.

41 Grande Rue à Romorantin Loir-et-Cher
Madame Veuve Alice Houlman
Mademoiselle Renée Kahn